



Le Président-directeur général

PDG/2016/0843

Paris, le

12 JUIL. 2016

Monsieur le Président,

Vous me faites part dans votre courrier du 14 mai 2016 de vos préoccupations relatives aux travaux de rénovation et d'aménagement de l'aéroport Paris-Orly et des nuisances induites notamment sur la commune de SAVIGNY-SUR-ORGE.

Groupe ADP procède régulièrement et réglementairement à l'entretien et à la mise en conformité des infrastructures aéronautiques. Ces travaux contribuent en effet à la sécurité aéronautique et à l'efficacité opérationnelle de la plateforme.

Comme annoncé dans "La lettre aux habitants de SAVIGNY-SUR-ORGE", les travaux de la piste 4 programmés du 18 juillet au 28 août 2016 engendreront des modifications d'exploitation. Les décollages et les atterrissages des avions s'opéreront depuis la piste 3 avec une utilisation de la piste 2 uniquement durant les périodes de pointe et ce, dans le strict respect des contraintes environnementales.

Par ailleurs, l'exploitation de la piste 2 orientée nord-sud n'est pas appelée à évoluer. Les motifs de son utilisation exceptionnelle répondent à des impératifs de sécurité et de fluidité du trafic, en cas de conditions météorologiques défavorables ou d'exploitation inhabituelle de la plateforme.

En outre, il convient de souligner la forte mobilisation des acteurs concernés par ces travaux (Direction Générale de l'Aviation Civile et transporteurs). Les compagnies aériennes ont ainsi procédé à un ajustement des programmes de vols (suppression ou reprogrammation de 2 000 mouvements) limitant ainsi la capacité opérationnelle de la plateforme et donc le trafic.

Groupe ADP a par ailleurs fait le choix de limiter ces travaux à 6 semaines d'intervention au lieu des 12 semaines requises pour une rénovation totale de la piste 4. Fort de l'effort des transporteurs, la période estivale reste, vous le mentionnez, la plus favorable pour la conduite de travaux de cette nature garantissant, hors intempéries, le respect de leur programmation.

Monsieur Dominique CATERINI  
ELAN SAVIGNY ENVIRONNEMENT  
Boîte Postale 01  
91605 SAVIGNY-SUR-ORGE

En outre, Groupe ADP a mis en place une politique environnementale afin d'atténuer les impacts directs et indirects de nos activités et de celles de nos partenaires. La mission de surveillance environnementale de l'impact aéroportuaire, confiée par l'État à Groupe ADP, est assurée par notre Laboratoire.

Le bruit généré par les aéronefs et la qualité de l'air ambiant font ainsi l'objet d'une surveillance étroite à travers un réseau de stations de mesure. Les résultats de ces mesures sont accessibles sur le site internet du laboratoire :

<http://ev-labo.aeroportsdeparis.fr>

Bien conscient de la gêne occasionnée par ces nuisances, Groupe ADP s'efforce d'alerter le plus en amont possible les communes et associations de riverains leur permettant ainsi de disposer d'une information fiable et transparente. La réunion, à laquelle vous avez participé, organisée le 15 avril dernier sur le calendrier prévisionnel pluriannuel de ces interventions s'inscrit ainsi pleinement dans cette démarche.

Attaché à établir et entretenir des relations de confiance durables, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Augustin de ROMANET

Copie :

D. HAMON - SGG

F. GOLDNADEL - CDG

G. ROSSAT-MIGNOD - CAB